

## **CRÉDIT AGRICOLE: LES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ONT DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS**

### **Seulement 17% des exploitations agricoles familiales au Burkina Faso ont accès au crédit agricole**

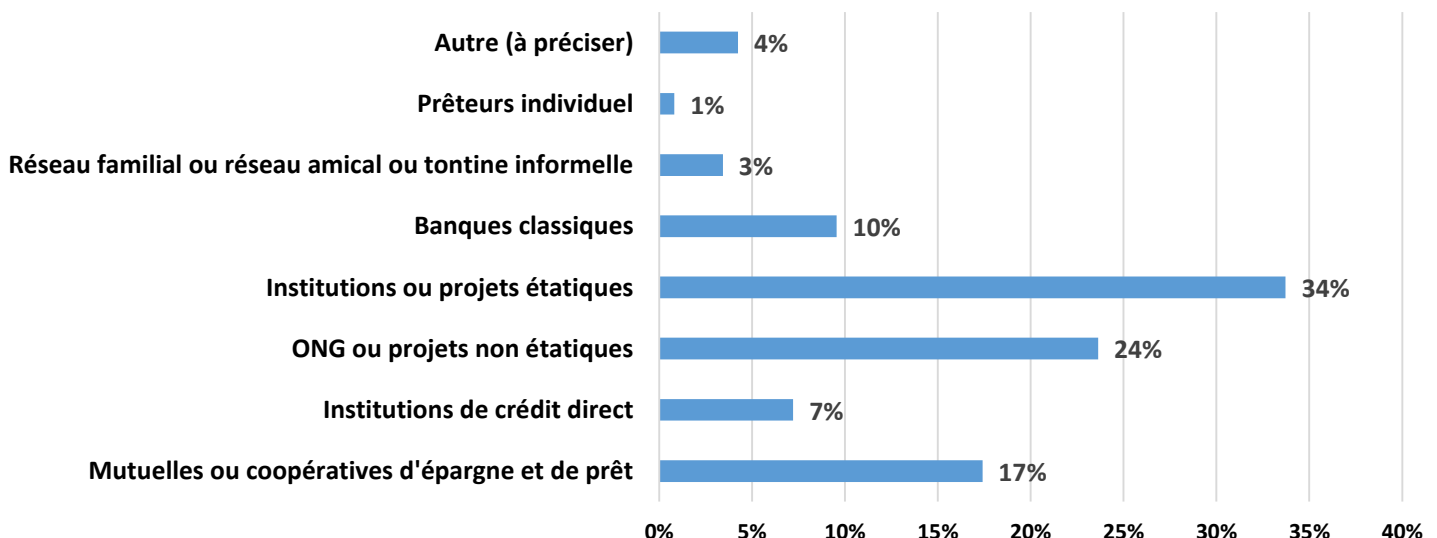
En 2016, 17% des producteurs agricoles du Burkina Faso avait accès au crédit agricole pour 24% ayant formulée une demande de crédit. La valeur moyenne de crédit sollicité par ces producteurs est estimée à 390 000 F CFA. Pour plus de 80% de ces producteurs, ces ressources obtenues sont généralement utilisées pour l'achat des intrants. D'autres producteurs (4,5% ) utilisent ces crédits pour acquérir des équipements et matériels de production agricole. Seulement 2% des producteurs ont utilisé leur crédit pour l'acquisition de matériels de transformation agricole.

### **Mais quels sont les principaux types d'institutions de financement?**

De manière générale, les producteurs agricoles sollicitent des crédits auprès des mutuelles ou coopératives d'épargne et de crédits, aux institutions de microfinance, dans le cadre des tontines et auprès d'autres sources.

En 2016, environ 17% des exploitations agricoles bénéficiaires de crédits l'ont obtenu après des mutuelles ou coopératives d'épargne et de crédits, 34% auprès des institutions ou projets étatiques, 24% avec des projets non étatiques et 10% auprès des banques classiques.

- ❖ Sur 100 Exploitations agricoles familiales, environ 24 font des demandes de crédits agricoles.
- ❖ Sur les 24 exploitations agricoles familiales ayant formulé une demande, seul 17 producteurs ont des réponses favorables.
- ❖ Les principaux types d'institutions de financement des producteurs sont généralement les institutions de micro finance et les coopératives d'épargne.



## COUVERTURE DU TERRITOIRE PAR LES SERVICES FINANCIERS DECENTRALISES:

*Moins de trois points de services financiers décentralisés (SFD) pour  
1000 km<sup>2</sup>*

Le nombre de points de services financiers décentralisés (SFD) a certes connu une augmentation entre 2010 et 2016 passant de 444 à 629 mais leur couverture du territoire national demeure faible. En effet, selon la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, au Burkina Faso, il existe moins de trois points services financiers décentralisés (SFD) pour 1000 km<sup>2</sup>.

Ce faible maillage géographique du territoire par les services financiers décentralisés se manifeste par une quasi absence des services bancaires et des services de microfinance dans le milieu rural. C'est pourquoi le taux de pénétration géographique des services bancaires de même que celui des services de micro-finance n'ont sensiblement pas évolué entre 2010 et 2017, variant entre 1% et moins de 3%.

Cette faible couverture des services financiers décentralisés affecte considérablement le taux de bancarisation strict pour les populations adultes qui est demeuré à 22%.

La conséquence directe de ces insuffisances majeures est que les acteurs du monde rural ont un faible accès physique à ces différents services. Ainsi les crédits alloués au secteur agricole par les services financiers déconcentrés au Burkina Faso sont très faibles, à peine 4% en 2017 et dont près de 87% sont des crédits de court terme.

Assurément, pour améliorer l'accès des exploitations agricoles familiales au crédit agricole, il faudra rapprocher les banques et services de micro finance des producteurs.

### 2017:

- Taux de pénétration géographique des services bancaires et des services de micro-finance inférieure à 3%.
- Taux de bancarisation stricte pour les populations adultes: à peine 22%.
- A peine 4% des crédits alloués par les services financiers décentralisés a été destiné au secteur agricole .
- Pour améliorer ce taux, il faudra rapprocher physiquement les services bancaires et ceux de micro-finance aux exploitations agricoles.

LIBELLE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de pénétration géographique des services de micro-finance	1,61	1,61	2,06	2,23	2,41	2,47	2,46
Taux de pénétration géographique des services bancaires	1,44	1,53	1,75	2,02	2,24	2,40	2,57
<i>Crédit alloué au secteur "Agriculture Sylviculture et Pêche (% du total)"</i>	<i>3,37%</i>	<i>1,78%</i>	<i>3,11%</i>	<i>2,79%</i>	<i>1,93%</i>	<i>3,72%</i>	<i>4,40%</i>
<i>Poids des crédits à court terme dans le total de crédit alloué au secteur agricole</i>	<i>88,12%</i>	<i>90,55%</i>	<i>81,12%</i>	<i>64,62%</i>	<i>64,92%</i>	<i>82,58%</i>	<i>86,99%</i>

## Quelles sont les contraintes qui limitent l'accès des exploitations agricoles familiales aux crédits agricoles?

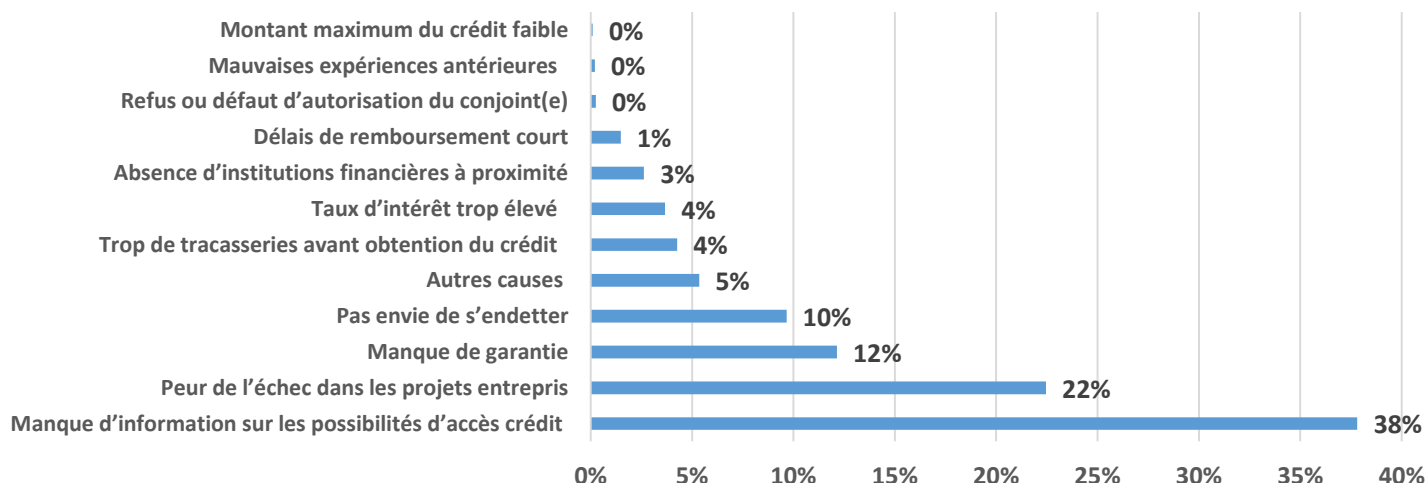
L'accès des exploitations agricoles familiales aux services financiers notamment les services bancaires et les services de microfinance est essentiel pour soutenir la croissance du secteur agricole. En effet, selon les techniciens du domaine agricole, les crédits obtenus auprès services financiers permettent aux producteurs d'acquérir à court et moyen terme des intrants agricoles et à long termes des équipements et matériels agricoles.

Grâce à ces acquisitions, ils peuvent améliorer la productivité de leur exploitation et partant, leurs conditions de vie et de travail. Pourtant au Burkina Faso, comme déjà mentionné, plus de 80% des exploitations agricoles familiales n'ont pas eu accès au crédit agricole soit parce qu'elles n'en ont pas sollicité, soit qu'elles en ont demandé mais n'ont pas pu l'obtenir. En effet, plus de 75% des exploitations agricoles familiales n'ont pas formulé de demande de crédit agricole. Les principales raisons sont le manque d'informations sur les possibilités d'accès au crédit (38%) et la peur de l'échec dans les projets entrepris (23%). D'autres raisons sont également évoquées. Il s'agit notamment du manque de garantie (12%), des tracasseries avant l'obtention du crédit ou du taux d'intérêt (8%) évoqué. Toutefois, les analyses montrent également que certains producteurs n'ont simplement pas envie de s'endetter.

Pour améliorer le niveau d'accès des producteurs agricoles au crédit, ces contraintes doivent nécessairement être levées.

Quant aux producteurs qui ont formulé des demandes, les insuffisances majeures de leur dossier ont été la défaillance de leur garantie, les difficultés de mobilisation de l'apport personnel ou la non appartenance dans une organisation professionnelle d'agriculteur. Les producteurs membre d'une organisation professionnelle agricole bénéficient de la caution solidaire ou de la crédibilité de leur organisation.

En plus du faible maillage géographique du territoire par les services financiers, les principales contraintes d'accès des exploitations agricoles au crédit sont le manque d'information (38%), la crainte de l'échec (23%) ou des problèmes de garantie (12%).



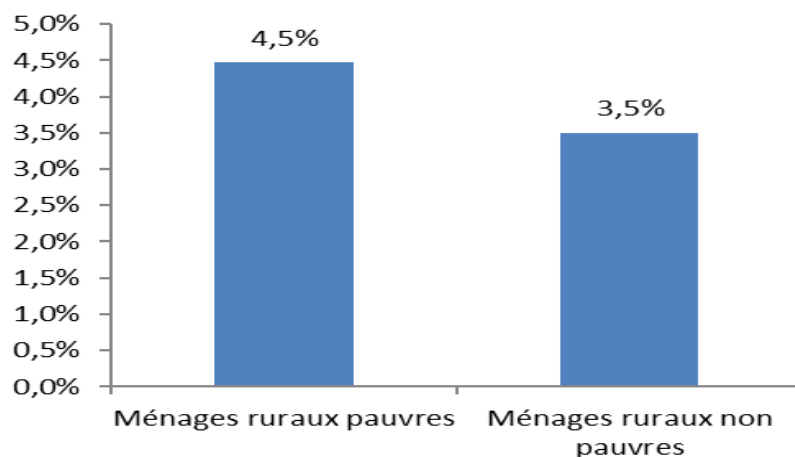
## ET POURTANT SI LES PRODUCTEURS ONT ACCÈS AU CRÉDIT, ILS INTENSIFIENT LEURS PRODUCTIONS

L'analyse de l'accès au crédit agricole montre que 81% des bénéficiaires utilise prioritairement le crédit obtenu pour l'achat des intrants agricoles (engrais et semences). Seulement 4,5% des producteurs utilisent leur crédit pour l'acquisition d'équipement, pourtant essentiel pour la réduction de la pénibilité du travail et l'accroissement des superficies emblavées. La faible utilisation du crédit pour l'achat des équipements est due au fait que la majorité des crédits octroyés aux exploitants familiaux sont des crédits de campagne.

Une étude conduite par le ministère de l'agriculture en 2016 a montré que l'accès au crédit permet aux exploitations agricoles d'augmenter la dose (quantité à l'hectare) de:

- ♦ 24 kg pour les semences améliorées;
- ♦ 20 kg pour l'urée
- ♦ Et 56 kg pour le NPK.

Cette augmentation significative des doses d'engrais et de semences leur permet d'obtenir des rendements plus importants. Ainsi, le gain de rendement est de 668 kg/ha pour les producteurs de maïs, de 435 kg/ha pour les exploitants de sorgho et de 228 kg/ha pour ceux qui produisent le riz. Mais pour obtenir ces effets, des solutions appropriées sont nécessaires pour faire face aux contraintes qui limitent l'accès des producteurs aux crédits.



### Des besoins d'interventions publiques!

Ainsi, les différentes analyses réalisées montrent que la résolution de certaines contraintes constatées sur le terrain a un effet très significatif sur l'accès des producteurs au crédit agricole. Il s'agit notamment de l'accès aux informations sur le crédit agricole, la peur de l'échec dans les projets entrepris, le manque de garantie, le niveau élevé du taux d'intérêt, le manque d'envie de s'endetter.

Au regard de ces contraintes, les axes d'intervention pour améliorer l'accès des exploitations agricoles familiales au crédit sont:

- ❖ la diffusion de l'information sur le crédit agricole auprès des exploitations agricoles familiales;
- ❖ l'éducation financière;
- ❖ la mise en place de fonds de garantie adaptés
- ❖ et la réduction des taux d'intérêt.

Selon une étude du Ministère en charge de l'agriculture, la mise en œuvre réussie de ces interventions entrainera une augmentation significative du taux d'accès au crédit agricole.

### Effets macroéconomiques des pistes d'intervention proposées

La hausse significative du taux d'accès des exploitations agricoles au crédit agricole entrainera une croissance du PIB agricole de 2,4% et du PIB global de 2,6%. Par ailleurs le revenu global des ménages ruraux pauvres augmentera de 4,5% et l'incidence de la pauvreté en milieu rural baissera de 2,9%.